

Brigades de paix internationales

Rapport annuel 2001



pbi
un espace pour la paix

Notre mission

PBI, les Brigades de paix internationales, est une organisation unique qui œuvre à l'ouverture d'un espace pour la paix dans lequel les conflits pourront être abordés de manière non-violente. PBI applique une stratégie de présence internationale à l'écoute des initiatives locales, et contribue à développer une culture de paix et de justice. Nous agissons à la demande d'organismes et de groupes locaux qui luttent par des moyens non-violents pour les droits humains, le changement social et le développement d'une société civile, dans des régions où sévissent oppression et conflits.

Projets de PBI

Colombie : depuis 1994
 El Salvador : 1987 – 1992
 Guatemala : 1989 – 1998
 Haïti : 1994 – 2000
 Indonésie : depuis 1999
 Amérique du Nord : 1992 – 1999
 Mexique : depuis 2000

Projets conjoints

Équipe de paix des Balkans : 1994 – 2001
 Service international pour la paix (SIPAZ) : depuis 1996

Membres du Conseil international de PBI pour 2001 :

Michael Beer (*Projet Indonésie*)
 Giandomenico de Vita
 (*Comité international des finances*)
 Joke Edenburg
 (*PBI Allemagne/Pays-Bas/Suisse*)
 Rachel Heckscher (*PBI États-Unis*)
 Lin Padgham (*PBI Australie*)
 Hans Sinn (*PBI Canada*)
 Jürgen Störk (*Projet Haïti*)

1981 – 2001 : 20 ans de promotion de la non-violence et de protection des droits humains

Cher amis de PBI,

En septembre 1981, dix militants pour la paix inspirés par l'idéal des quakers et l'enseignement de Gandhi se réunissaient sur une île canadienne. Leur rêve ? Créer une organisation internationale qui se consacrerait à l'intervention non armée dans des situations de conflits. Après les obstacles rencontrés par de précédentes initiatives, les minutes de la réunion fondatrice jouent la prudence : « Ce projet n'en est qu'à ses balbutiements et il est si précaire que nous nous demandons s'il va pouvoir se réaliser. » Les minutes précisent ensuite que « nous devons modérer nos ardeurs et adopter des objectifs prudents et réalisables, afin d'éviter un second échec » – référence à la « Brigade de paix mondiale » (1962-1964), une tentative qui avait fait long feu, principalement à cause de problèmes de communication, à une époque où les fax et le courrier électronique n'existaient pas.

En novembre 2001, l'organisation « précaire et balbutiante » célébrait son 20^e anniversaire à Constance, dans l'enclave allemande du lac suisse. La Conférence internationale organisée tout spécialement pour l'occasion et consacrée aux interventions extérieures dans les conflits a rassemblé 300 personnes. L'Assemblée générale qui a suivi a réuni pendant une semaine des représentants des 16 Groupes nationaux de PBI, de 3 Projets et des Comités internationaux.

L'une des grandes réussites de l'année 2001 aura été le niveau de reconnaissance de l'action de PBI, et ce par des sources très diverses. Des défenseurs des droits humains, des membres d'autres organisations de la société civile et même des personnalités clés des Nations unies ont témoigné de l'efficacité des activités de PBI : tous s'accordent à dire que notre présence sur le terrain permet réellement de dissuader les auteurs d'exactions et de créer un espace pour la résolution non-violente des conflits. En outre, PBI a reçu en 2001 le prestigieux prix Martin Ennals pour les défenseurs des droits de l'Homme, en reconnaissance du travail des volontaires du Projet Colombie. Et pour couronner cette année anniversaire, l'organisation American Friends Service Committee a également proposé PBI au prix Nobel de la Paix (voir page 3). Cette reconnaissance est extrêmement importante pour la notoriété de PBI, notoriété sur laquelle s'appuie notre capacité à protéger les personnes que nous accompagnons.

Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ont soutenu PBI au cours des 20 dernières années en offrant leur temps, leur énergie, leur enthousiasme ou leur contribution. Par-dessus tout, nous souhaitons rendre hommage aux centaines de personnes au courage exemplaire avec qui nous avons travaillé en Colombie, au Salvador, au Guatemala, en Haïti, en Amérique du Nord, en Indonésie, au Mexique et au Sri Lanka. Toutes ont risqué leur vie pour défendre la non-violence et la justice sociale.

La détérioration de la situation internationale a entraîné une augmentation des violations des droits humains et des demandes de plus en plus nombreuses pour les services de PBI, que ce soit dans les pays où nous menons déjà des Projets ou ailleurs. Forte de ses 20 années d'expérience, PBI saura relever les défis qui se présentent à elle.

Dans l'espoir que triomphe la paix,



Joke Edenburg, Conseil international de PBI

Ce rapport est publié par le Bureau international des Brigades de paix internationales, Unit 5, 89-93 Fonthill Road, Londres N4 3HT, Royaume-Uni. Tél. : +44(0)207-561-91-41
 Fax : +44(0)207-281-31-81 Courrier électronique : info@peacebrigades.org
 Site Internet : www.peacebrigades.org

Photos de couverture :

En haut : des volontaires de PBI venus d'Espagne et du Brésil accompagnent la communauté de paix *La Unión*, région d'Urabá, Colombie. Photo : Jon Spaull. En bas : un atelier de résolution de conflits mené par PBI et l'organisation Flower Aceh, province d'Aceh, Indonésie. Photo : Dorina Sedoeboen.

Conception graphique : Sue Longbottom Impression : Russell Press
 Traduction française : Nathalie Clergues Révision : Marie-Anne Dayraut

Les moments forts de l'année 2001

Assemblée générale de 20^e anniversaire

L'Assemblée générale est la plus haute instance décisionnaire de PBI et se réunit tous les trois ans. L'édition 2001 s'est tenue à Mannenbach (Suisse). Elle a rassemblé plus de 50 représentants et observateurs de 3 Projets, 16 Groupes nationaux et des Comités internationaux de PBI. Le rôle de l'Assemblée générale est de servir de forum pour l'échange d'informations et d'idées, mais également de décider des orientations futures de PBI.

« PBI est l'expression la plus directe de la solidarité de la communauté internationale. Nous voulons mettre en avant ceux qui risquent leur vie en pleine connaissance de cause. »

Hans Thoolen,
président de la Fondation Martin Ennals

Pendant toute l'année qui a précédé cette Assemblée générale, un Comité de révision mis en place par le Conseil international de PBI a entrepris un important réexamen du mandat, de la structure et des processus décisionnels de notre organisation. Dans cette optique, le Comité a recueilli des informations auprès des différents organes de PBI pour identifier les forces et les faiblesses de l'organisation, et formuler des propositions basées sur ses conclusions. Les participants à l'Assemblée ont passé une semaine intense et productive à discuter les propositions dans un esprit consensuel. La décision la plus importante concerne le mandat de PBI. L'Assemblée générale de 1992 avait dégagé les missions suivantes : présence protectrice, éducation à la paix et résolution de conflits, observation, témoignage et diffusion d'informations, médiation et négociation. Le nouveau mandat approuvé par l'Assemblée 2001 met en exergue la présence internationale définie par une ou plusieurs des activités suivantes : présence physique, accompagnement physique, relations publiques, activités de réseaux, observation, information et mise en place de réseaux de soutien internationaux. Le mandat précise également que « d'autres méthodes jouant un rôle dans le processus de paix, telles que, mais ne se limitant pas à, l'éducation à la paix et l'aide au recouvrement de la santé mentale, pourront être



Manon Schick reçoit le prix Martin Ennals au nom de PBI.
Photo : PBI

utilisées par un Projet, à condition que la présence protectrice soit envisagée ».

PBI reçoit le prix Martin Ennals pour les défenseurs des droits de l'Homme

La cérémonie au cours de laquelle PBI a reçu le prix Martin Ennals 2001 s'est déroulée le 29 mars 2001 à Genève. Elle a rassemblé plus de 100 personnes, dont des représentants d'ONG nationales, internationales et des Nations unies. Ce prix est décerné tous les ans à une personne ou une organisation qui « a montré un courage exceptionnel et fait preuve d'innovation dans le combat contre les violations des droits de l'Homme ». La Fondation organisatrice se compose de neuf des plus grandes organisations internationales en faveur des droits humains, dont Amnesty International, Human Rights Watch et l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT).

Ce prix est une reconnaissance importante de l'action que mène PBI depuis 20 ans pour la promotion de la non-violence et la protection des droits humains. Il récompense tout particulièrement le travail des volontaires de PBI en Colombie. Hans Thoolen, président de la Fondation Martin Ennals, a déclaré : « PBI est l'expression la plus directe de la solidarité de la

« Durant ses 20 années d'engagement, PBI a appris que le rôle que les organisations internationales peuvent le mieux jouer n'est pas de faire la paix, mais de créer un espace pour la paix, afin de renforcer la capacité des militants locaux à vaincre eux-mêmes la violence. »

Jürgen Störk

communauté internationale. Nous voulons mettre en avant ceux qui risquent leur vie en pleine connaissance de cause. » Hina Jilani, représentante spéciale des Nations unies chargée des défenseurs des droits de l'homme, a quant à elle affirmé que « le travail de PBI est extrêmement précieux parce qu'il intervient au niveau local. Ce prix Martin Ennals n'est pas seulement une récompense : il donne de la notoriété à l'action des défenseurs des droits humains, ce qui est très important. »

Jürgen Störk, qui s'est exprimé au nom de PBI avec Shaun Kirven, a souligné l'importance de ce prix pour permettre à PBI de protéger les militants des droits humains que l'organisation accompagne. « Durant ses 20 années d'engagement, PBI a appris que le rôle que les organisations internationales peuvent le mieux jouer n'est pas de faire la paix, mais de créer un espace pour la paix, afin de renforcer la capacité des militants locaux à vaincre eux-mêmes la violence. »

« Le travail de PBI est extrêmement précieux parce qu'il intervient au niveau local. Ce prix Martin Ennals n'est pas seulement une récompense : il donne de la notoriété à l'action des défenseurs des droits humains, ce qui est très important. »

Hina Jilani, représentante spéciale des Nations unies chargée des défenseurs des droits de l'homme

PBI nobélisable ?

En 2001, PBI a été proposée pour le prix Nobel de la Paix par American Friends Service Committee, une organisation elle-même lauréate. La lettre aux instances organisatrices précise que PBI « se consacre à l'ouverture d'un espace pour la paix dans lequel les conflits pourront être abordés de manière non-violente ».

Conférence internationale de 20^e anniversaire

Promotion de la non-violence et protection des droits humains : le rôle des interventions civiles extérieures dans les régions en conflit.

Les 26 et 27 octobre 2001, 250 participants, 30 orateurs, médiateurs et interprètes, et 60 volontaires de plus de 30 pays se sont réunis à Constance, à la frontière de l'Allemagne et de la Suisse. Les présentations de la première journée étaient consacrées aux thèmes suivants : réussites et enjeux dans les communautés déplacées ; défenseurs des droits humains et organisations locales ; non-violence et protection des droits humains selon PBI ; reconstruction de la société civile dans les régions en conflit, et promotion de la paix et de la non-violence. Les ateliers de la seconde journée ont permis aux participants d'explorer ces sujets plus en détail.

Extraits des allocutions

Claudette Werleigh, Institut vie et paix (Suède), ancienne premier ministre d'Haïti



« Je pense que nous, les organisations civiles extérieures, devrions toujours garder à l'esprit que nous ne sommes pas les acteurs principaux. Les acteurs sont les populations en conflit. Si elles ne construisent pas elles-mêmes la paix, il n'y aura pas de paix. Nous devons faire preuve de suffisamment d'humilité pour comprendre que [...] nous ne pouvons être que des

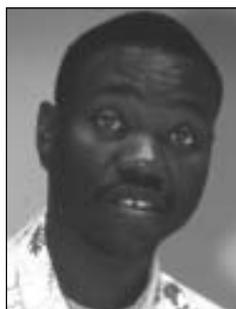
médiateurs, être à l'écoute, être prêts à comprendre et favoriser un processus. »

Johan Galtung (Norvège), professeur des Études sur la paix

« Je voudrais commencer par souhaiter un bon anniversaire aux Brigades de paix internationales et les féliciter pour leurs actions passées et à venir. Je pense que l'avenir [de PBI] sera encore meilleur grâce à l'excellent travail préparatoire accompli et je voudrais essayer de mettre tout cela dans le contexte de ce que j'appelle la "mondialisation des droits humains". »



Ernest Pierre (Haïti), Groupe haïtien de formateurs pour la paix (GFP)



« Durant ses cinq années en Haïti [1995- 2000], PBI a permis d'ouvrir un espace dans la société pour développer les capacités de gestion positive des conflits et débattre de la non-violence, de la médiation, des consensus, de l'analyse des conflits, de la négociation et de la résolution de conflits. Les bénéficiaires en sont les militants des droits humains et des

droits des femmes, les habitants des campagnes et le personnel des ONG nationales et internationales. [...] Le GFP [un réseau de formateurs haïtiens à la non-violence issus des "ateliers de

formation de formateurs" de PBI] est devenu un point de convergence pour tout ce qui concerne les ateliers de résolution de conflits. En outre, il fait bénéficier d'autres organisations de l'île de son savoir-faire. »

Francis Deng, représentant du Secrétaire général des Nations unies chargé du déplacement de populations

« [...] Je voudrais conclure en réitérant ma grande admiration pour le travail de PBI, que je considère comme exemplaire dans la complémentarité de la protection et de l'assistance aux populations civiles. J'applaudis votre excellent travail. »

Alirio Uribe Muñoz (Colombie), professeur de droit spécialisé dans les droits humains, membre du collectif d'avocats « José Alvear Restrepo », vice-président de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH)

« [...] [PBI a] accompagné avec succès des organisations et des communautés de paix dans la région d'Urabá, six organisations très représentatives à Bogotá, des organisations à Medellín et deux grandes organisations de Magdalena Medio ayant de nombreuses ramifications. PBI a ainsi eu un impact et assuré une présence auprès d'organismes nationaux et locaux luttant pour les droits humains.

[Cette présence a] dissuadé les attaques directes et graves contre les organisations et leurs membres, leur assurant ainsi la sécurité nécessaire pour poursuivre leurs activités. [Elle a également permis] de sauvegarder les initiatives des communautés de paix et donc de protéger leur tissu social. [Enfin, elle a permis] de sensibiliser les autorités, le corps diplomatique et les Nations unies. »



Photos : Kersten Enning

Pour en savoir plus et consulter les discours des orateurs, les rapports d'ateliers et la liste des participants en français, anglais et espagnol, rendez-vous sur www.peacebrigades.org/conference.

Pour obtenir un exemplaire de la vidéo présentant des extraits de la Conférence (28 min), contactez PBI Suisse à l'adresse électronique pbich@bluewin.ch.

Une journée de la vie de PBI

Londres (Royaume-Uni) : au Bureau international, on prépare le programme d'une téléconférence qui réunira les membres du Conseil international basés aux États-Unis, au Canada, aux Pays-Bas, en Italie et en Australie. C'est là que seront discutés les budgets 2001 des Projets et du Secrétariat international.

Washington, DC (États-Unis) : le représentant du Projet Colombie en Amérique du Nord rencontre une sénatrice américaine. Il lui expose les graves menaces proférées par les paramilitaires colombiens à l'encontre des défenseurs des droits humains de la région de Barrancabermeja. Il lui proposera de participer à l'action du Réseau de soutien au Projet Colombie.

Londres (Royaume-Uni) : le personnel du Bureau international répond à un message de défenseurs des droits humains du Ghana qui souhaitent y créer un Groupe national.

Zurich (Suisse) : réunion du personnel et des volontaires de PBI Suisse. La logistique de la Conférence internationale de PBI (2 jours, 300 personnes) et de l'Assemblée générale de PBI (1 semaine, 60 personnes) est à l'ordre du jour.

Toronto (Canada) : 25 personnes participent à une formation sur la résolution non-violente des conflits et les activités de PBI.

Hambourg (Allemagne) : 2 personnes souhaitant créer un Groupe national en Roumanie ont rendez-vous au bureau de PBI Allemagne. Ils s'y familiariseront avec la philosophie de PBI, ses principes et le rôle de ses Groupes nationaux.

Fribourg (Allemagne) : 2 membres de PBI Allemagne font découvrir les activités de PBI à un groupe d'étudiants universitaires. Après la présentation, ils seront nombreux à s'inscrire au Réseau d'alerte urgente. Certains souhaitent également soutenir l'action de PBI Allemagne et d'autres savoir comment se joindre à une équipe de PBI sur le terrain.

Wellington (Nouvelle-Zélande) : un membre du Comité du Projet Indonésie reçoit par courrier électronique des informations sur la situation dans la province d'Aceh (Indonésie). Il en fera part le lendemain au Ministre néo-zélandais des affaires étrangères au cours de leur réunion.

Londres (Royaume-Uni) : la comptable du Bureau international achève de consolider les



Une volontaire de PBI accompagne des membres de l'ASFADDES (Association des familles de détenus et de disparus), Bogotà, Colombie.
Photo : Jon Spaul

comptes du Secrétariat international et des Projets qu'elle doit envoyer à l'administration fiscale américaine.

Mexico (Mexique) : un volontaire passe la matinée à rédiger le bulletin d'informations bimensuel du Projet Mexique. La publication rend compte de la situation dans le pays, des atteintes aux droits humains et des activités des équipes à Mexico et dans l'État de Guerrero. Elle sera distribuée aux Groupes nationaux de PBI, aux ambassades, à d'autres ONG internationales engagées dans le pays et au Réseau international de soutien au Projet Mexique.

Flores (Indonésie) : un formateur de PBI et un médiateur indonésien débute un atelier de quatre jours sur la résolution de conflits. Les 25 activistes locaux y apprendront des méthodes de médiation adaptées à leur pays. Les participants utiliseront les outils que leur donne cette formation pour concevoir et mettre en œuvre leurs propres modèles de résolution de conflits dans leurs communautés.

Barrancabermeja (Colombie) : 2 membres de l'équipe se préparent au voyage fluvial de 2 heures qui les conduira dans une zone où les militants des droits humains ont reçu des menaces de mort. La situation est tendue. La veille, les volontaires ont envoyé des fax aux

ambassades de Bogotà et aux autorités civiles et militaires locales pour les informer de leur déplacement.

Bogotà (Colombie) : une volontaire de l'équipe vérifie qu'il n'y a pas de véhicule suspect devant le bureau de la Minga, l'organisation où elle assure quotidiennement une présence d'observation. Plus tard, elle se rendra au QG de l'ASFADDES et du Collectif d'avocats « José Alvear Restrepo », puis en réunion au bureau du Haut-commissaire des Nations unies chargé des droits de l'homme.

Turbo (Colombie) : 2 membres de l'équipe passent la nuit au domicile d'un défenseur des droits humains qui reçoit des menaces permanentes de groupes paramilitaires.

Luxembourg : 15 participants débute une formation de 10 jours. Ils rejoindront très bientôt le Projet Indonésie.

Bruxelles (Belgique) : 2 membres du Bureau européen se rendent à la Commission européenne. Une demande de fonds déposée pour le Projet Colombie y sera examinée.

Mexico (Mexique) : l'ambassade de Suisse organise une rencontre avec les représentants d'autres ambassades, afin de permettre au Projet Mexique de leur exposer ses activités à Mexico et dans l'État de Guerrero.

Projet Colombie



« La Représentante spéciale s'est rendue à Barrancabermeja, une ville [où] [...] un grand nombre de défenseurs des droits humains, dont des syndicalistes, ont été tués. La Représentante spéciale considère que la présence des Brigades de paix internationales (PBI) dans la ville est extrêmement importante. Les paramilitaires ont clairement fait savoir que le soutien international aux défenseurs est la seule raison pour laquelle ils n'[en] ont pas tué davantage. »

Hina Jilani, représentante spéciale des Nations unies chargée des défenseurs des droits de l'homme, dans un rapport au Secrétaire général (avril 2002)

Au cours de l'année 2001, le conflit armé n'a fait qu'empirer et les violations des droits humains ont augmenté de manière significative en Colombie. L'incertitude politique s'est sensiblement accrue en raison de l'échec du processus de paix entre le gouvernement et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), et de la proximité des élections. Le conflit s'est étendu aux zones urbaines, et des confrontations et assassinats se sont produits dans les villes. Près des frontières, les déplacements forcés se sont multipliés. Selon un rapport de Human Rights Watch, plus de 300 000 déplacés colombiens ont été dénombrés en 2001.

En avril 2001, les 57 pays membres du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme ont unanimement exprimé leur inquiétude quant aux « violations graves, systématiques et à grande échelle » des droits

humains dans le pays. Ils ont pressé les autorités colombiennes de « prendre les mesures les plus efficaces possible pour combattre les violations des droits humains perpétrées par les forces paramilitaires ».

Accompagnement protecteur

Malgré l'aggravation de la situation en Colombie en 2001, la protection de PBI a permis à la grande majorité de ceux qui en bénéficient de continuer à défendre les droits humains dans de nombreuses régions du pays. L'extension des activités de PBI aux régions de Cali, Pereira, Manizales, Popayán et Ibagué, où les militants locaux courent de graves dangers, est l'une des grandes réussites de cette année. Le Projet n'y a pas d'équipe permanente, mais en 2001 il a multiplié par trois le nombre des visites par rapport à 2000. Les militants ont ainsi pu mener leurs activités dans des régions où cela leur était autrefois impossible.

Le Projet Colombie a atteint son objectif de 38 volontaires. Il a également pu recruter des personnes d'horizons plus divers, venues de 16 pays d'Amérique latine, d'Amérique du Nord et d'Europe. Cela lui a permis d'assurer l'accompagnement de davantage de défenseurs des droits humains et d'élargir son soutien politique international.

Les volontaires ont été déployés en quatre sous-équipes (Bogotá, Medellín, Barrancabermeja et Urabá), assurant ainsi une présence permanente ou intermittente dans les bureaux de 13 ONG (soit la protection de 90 personnes) et auprès de 4 communautés de plus de 5 000 personnes déplacées de retour dans leur région.

PBI Colombie a assuré l'accompagnement protecteur des ONG colombiennes suivantes :

Association des familles de détenus et de disparus (ASFADDES) Promotion et défense des droits humains. S'occupe principalement des familles de disparus.

Collectif d'avocats « José Alvear Restrepo » Promotion et défense des droits humains. Conseils juridiques.

Association pour la promotion d'une alternative sociale (Minga) Promotion et défense des droits humains. Conseils juridiques et éducation, notamment pour les communautés déplacées.

Commission intercongrégationnelle Justice et paix Promotion et défense des droits humains. Éducation et activités avec les communautés déplacées.

Comité de solidarité avec les prisonniers politiques (CSPP) Conseils juridiques et défense de prisonniers (prisonniers politiques et membres d'organisations sociales).

Projet « Nunca más » (« Plus jamais ça ») Recouvrement de la mémoire historique relative aux violations des droits humains.

Centre de recherche et d'éducation populaire (CINEP) Ateliers sur l'éducation populaire et les droits humains. Recherche sur le conflit social, la violence et le déplacement de populations.

Corporation régionale pour la défense des droits humains (CREDHOS) Promotion et défense des droits humains dans la région de Magdalena Medio.

Organisation féminine populaire (OFF) Promotion des droits des femmes et des jeunes, en particulier dans les communautés déplacées.

Corporation juridique Liberté (CJL) Défense de personnes persécutées pour leurs activités politiques et leur appartenance à des organisations populaires à Antioquia.

Institut populaire de formation (IPC) Recherche, formation et documentation sur les droits humains, le développement, la paix et les conflits à Antioquia.

Communauté de paix de San José de Apartadó A déclaré sa neutralité et son adhésion au principe de non-violence dans une région en conflit.

Organisations des personnes déplacées de Riosucio (région d'Urabá) Défense des droits humains. Négociation et organisation du retour des populations déplacées.



PBI accompagne des personnes déplacées du bassin du Cacarica (région d'Urabá) qui rentrent chez elles.
Photo : Julien Menghini

Sensibilisation à la violence et dissuasion

Organisations de la société civile colombienne : Les sous-équipes ont régulièrement rencontré les organisations populaires, religieuses et de défense des droits humains pour échanger des informations et coordonner leurs activités.

Autorités civiles et militaires colombiennes :

Plus de 200 rencontres ont eu lieu avec des représentants du gouvernement et les forces de sécurité, tant au niveau local que national. PBI a fait part aux autorités des inquiétudes de la communauté internationale et s'est assurée qu'elles feraient pression sur les auteurs potentiels de violences.

Corps diplomatique :

Le Projet Colombie a participé à plus de 100 réunions avec des diplomates en poste dans le pays. Les représentants du Projet en Europe et en Amérique du Nord ont également organisé des rencontres. Les diplomates sont un rouage essentiel du déclenchement du Réseau de soutien au Projet et du Réseau d'alerte urgente, qui sont destinés à empêcher les situations de crise ou à y réagir.

Coopération avec les ONG internationales :

En 2001, le Projet a mis en place une collaboration étroite avec le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), l'Office humanitaire de la Communauté européenne, ainsi qu'avec d'autres ONG internationales. En novembre, le Projet Colombie a signé une lettre d'intention avec le HCR. Cet accord reconnaît officiellement l'importance de l'accompagnement protecteur comme outil de défense des droits humains et la

collaboration de longue date entre les deux institutions.

Réseau international de soutien

La présence de PBI sur le terrain ne peut être dissuasive que si elle s'appuie sur un réseau solide en Colombie et dans le monde. L'une des priorités de 2001 était de renforcer et de diversifier le Réseau de soutien en Europe et en Amérique du Nord. Nous avons organisé plus de 200 réunions avec les membres du Réseau appartenant aux institutions de l'Union européenne, des Nations unies, du gouvernement américain et de l'Organisation des États américains. Le Réseau a été déclenché huit fois dans l'année, ce qui traduit bien l'ampleur des menaces dont font l'objet les défenseurs colombiens des droits humains.

Formation et soutien psychosociaux

En partenariat avec des organisations colombiennes, le Projet a organisé 54 ateliers rassemblant un total de 558 participants. Ces ateliers ont aidé les organisations locales à reconstruire le tissu social de leurs communautés. Quelques thèmes abordés : le stress et la peur ; le partage d'expériences et d'idées pour faire face aux menaces de violence ; les conflits internes ; le soutien aux rescapés des violences. À terme, l'objectif du Projet est de permettre aux Colombiens de mener eux-mêmes ces activités, sans la participation de PBI.

Diffusion des informations

Le bulletin d'informations bimensuel et les rapports rédigés régulièrement ont bénéficié d'une diffusion plus large que par le passé, grâce à l'ampleur prise par le Réseau de soutien au Projet.

Études de cas

■ Le 8 février 2001, deux hommes armés et en civil ont pénétré dans le Centre pour femmes de Barrancabermeja, où un volontaire de PBI était présent. Ils ont exigé ses papiers d'identité et son téléphone mobile, et se sont également emparés de documents appartenant à la coordinatrice de l'OFPP.

En partant, ils ont menacé le volontaire de PBI : « À partir de maintenant, vous êtes une cible militaire des Groupes [paramilitaires] d'autodéfense. »

Le Projet a alerté le Réseau de soutien afin d'accroître la protection des organisations accompagnées et d'assurer la sécurité des volontaires.

À la suite de ce déclenchement, les papiers d'identité et les documents du volontaire ont été rendus quelques jours plus tard et un porte-parole supposé des Groupes d'autodéfense unis de Colombie (AUC) a démenti dans le journal local « que l'ordre de mener ce genre d'action ait été donné ».

■ Fin mai 2001, la coordinatrice de l'OFPP de Puerto Wilches a reçu une série de menaces. Le 3 juin, un homme se présentant comme commandant paramilitaire accostait l'une de ses connaissances en perpétrant de nouvelles menaces, arguant avoir vu une déclaration que la coordinatrice aurait faite à la police.

Il a dit : « [...] Nous l'avions prévenue de ne pas nous dénoncer, mais elle l'a fait quand même. [...] Nous n'attendons plus qu'un ordre d'en haut pour venir la chercher. Qui que ce soit qui l'accompagne, ça ne fait aucune différence. »

En réponse, PBI a assuré l'accompagnement de la coordinatrice 24h sur 24 et a entrepris une importante campagne de pressions (rencontres avec les autorités colombiennes, déclenchement du Réseau de soutien en Europe et en Amérique du Nord, etc.).

Grâce à cela, l'OFPP peut continuer à soutenir les femmes et les familles déplacées de Puerto Wilches. La coordinatrice a dû quitter la région, mais elle travaille maintenant pour l'OFPP de Barrancabermeja.

Projet Indonésie

Situation politique

L'année 2001 aura été difficile pour l'Indonésie, marquée par une escalade des conflits régionaux et la lutte pour le pouvoir à Jakarta qui a conduit au remplacement du président Abdurrahman Wahid par Megawati Sukarnoputri. De nombreuses manifestations auraient pu se transformer en émeutes violentes et les activités militaires se sont accrues. Le nouveau gouvernement ayant mis l'accent sur l'unité nationale durant la seconde partie de l'année, les efforts de suppression des mouvements séparatistes se sont intensifiés dans les provinces d'Aceh (Nangroe Aceh Darussalam) et de Papouasie (Irian Jaya). Des troupes ont été déployées en grand nombre dans tout le pays et en particulier à Aceh, en Papouasie et aux Moluques. Le nombre de personnes déplacées dépasse toujours le million, dont la moitié venues des Moluques. Selon Human Rights Watch, les plus grands sujets d'inquiétude relatifs aux droits humains concernent les exactions perpétrées par les forces de sécurité contre des civils, l'impunité et les déplacements forcés.

Les équipes de PBI

Le Projet dispose d'équipes à Jakarta et dans la province d'Aceh. Au cours de l'année, le nombre de volontaires est passé de 5 à 10. PBI espère pouvoir compter sur 18 volontaires en 2002 pour répondre à la multiplication des demandes d'aide reçues. Un total de 15 volontaires venus de 8 pays d'Amérique latine, d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Australie se sont relayés dans les équipes en 2001.

L'équipe de PBI à Aceh

Après une longue période durant laquelle les militants des droits humains ont été victimes d'intimidations de la part des militaires, les 6 derniers mois de 2001 ont vu une tentative d'ouverture d'un espace politique dans la province. Toutefois cette ouverture ne jouit d'aucune stabilité, plus de 200 assassinats ayant été rapportés pour les seuls 2 premiers mois de 2002. Les défenseurs des droits humains qui s'efforcent d'adopter une position réellement non partisane ont subi des pressions et des menaces, à la fois du GAM (Mouvement Aceh libre) et des autorités gouvernementales. Si les militants ont bénéficié d'une plus grande liberté

« Nous sommes beaucoup plus à l'aise avec l'accompagnement de PBI. Nous avons vraiment besoin de PBI pour ces déplacements. »

Khairani Arifin, coordinatrice de la RpuK

d'action, ils ont tout de même eu de grandes difficultés à agir contre les auteurs d'exactions passées.

Les équipes de PBI ont fourni à 6 organisations 1 158 heures d'accompagnement protecteur, sous diverses formes :

- Jour et nuit dans les bureaux d'ONG.
- Pendant les déplacements des leaders d'ONG se rendant à des séminaires et réunions, notamment avec les forces de sécurité (dans la capitale Banda Aceh et à l'extérieur).
- Appels téléphoniques pour s'assurer de la situation.

Cela s'est également traduit par des contacts au minimum hebdomadaires pour évoquer les développements politiques dans la région, les menaces éventuelles à la sécurité de ces organisations et les stratégies d'accompagnement protecteur envisageables. En raison de la faiblesse de ses ressources humaines, l'équipe n'a pas pu répondre à toutes les requêtes, et en particulier aux demandes d'accompagnement protecteur en dehors de Banda Aceh. Toutefois, au fur et à mesure du renforcement de la présence et de la crédibilité du Projet dans la capitale, l'équipe a pu recentrer ses activités sur la création de réseaux d'information et de protection dans cinq autres districts : Aceh Pidie, Aceh-nord, Aceh-est, Aceh-ouest et Aceh-sud. Elle a également effectué une visite d'évaluation dans la région centre de la province d'Aceh pour y étudier les possibilités d'accompagnement. Il est à noter que l'équipe a aussi assuré l'accompagnement protecteur de la coordinatrice de terrain de la RATA dans le district Aceh-nord. C'était la première fois que cette organisation retournait dans la région depuis l'assassinat de trois de ses membres en décembre 2000. La coordinatrice a déclaré qu'elle n'aurait pas pu entreprendre cette visite sans l'accompagnement de PBI.

Le Projet a réalisé avec les organisations accompagnées une évaluation de l'impact de

Les ONG accompagnées par PBI

Province d'Aceh :

RATA (Action de réinsertion des victimes de tortures à Aceh) : aide humanitaire, réinsertion des rescapés de tortures.

Flower Aceh : soutien économique, soins prénataux et aide juridique aux villageoises.

Association des victimes de violations des droits humains : réseau de soutien aux rescapés de tortures par une aide médicale et juridique, participation aux frais médicaux.

Koalisi NGO HAM (Coalition des organisations en faveur des droits humains) : réseau d'ONG pour les droits humains, aide juridique, collecte d'informations, organisation de campagnes.

RpuK (Équipe féminine de volontaires pour l'humanité) : assistance directe et logistique aux femmes et enfants des camps de déplacés, et notamment méthodes alternatives d'éducation et de réinsertion.

LBH (Fondation pour l'aide juridique) : aide juridique, droits civils.

Jakarta :

LAK MAS (Institut contre les violences civiles et sociétales)

LAP TIMORIS (Organisation pour la défense et la recherche sur le Timor occidental)

TruK-F (Volontaires pour l'humanité – Flores) à Kupang, Kefamenanu, Atambua, Ende et Maumere.

la protection, qui a dégagé les conclusions suivantes :

- Les menaces réelles et présumées par des auteurs armés ont diminué.
- Les organisations ont pu mener davantage d'actions d'une plus grande diversité,

« À chaque fois que nous rencontrons les autorités sur le terrain, elles associent la RATA et PBI. Cela nous donne une grande sécurité dans notre travail. »

Nurdin, direction de la RATA



Un atelier de résolution de conflits mené par PBI et l'organisation Flower Aceh, province d'Aceh. Photo : Dorina Sedoeboen

en particulier en dehors de la capitale.

- Elles se sentent plus en sécurité, ce qui leur permet de travailler plus ouvertement.

Équipe de Jakarta

L'équipe a mené les activités suivantes : contacts quotidiens à distance avec les ONG du Timor occidental afin de leur apporter un soutien moral et de surveiller les conditions de sécurité ; diffusion auprès de contacts internationaux d'informations sur la situation au Timor occidental et sur l'île de Flores (mises à jour bimensuelles), réunions interinstitutions et rencontres avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies ; contacts réguliers avec les autorités gouvernementales et les forces de sécurité ; réunions avec le corps diplomatique.

Relations publiques et réseaux

Dans le cadre de ses tentatives d'ouverture d'un

« L'un des points les plus intéressants de l'engagement en Indonésie, c'est le partage de l'expérience des défenseurs indonésiens des droits humains. De Kupang à Banda Aceh, leur courage et leur détermination sont difficiles à décrire. [...] Certains de ceux avec qui nous travaillons ont vu des amis ou collègues se faire tuer, d'autres ont eux-mêmes subi des exactions. Travailler auprès de gens comme cela est une expérience édifiante. »

Un volontaire de PBI

espace politique, l'équipe d'Aceh rencontre régulièrement et bénéficie de la coopération de l'État major des forces de sécurité, mais aussi des commandants des forces dans six districts en conflit de la province d'Aceh. En outre, les équipes de Jakarta et d'Aceh rencontrent régulièrement des membres des Parlements

« Lorsque PBI est là, je sais que j'ai un ami au niveau international. »

Un avocat du bureau de l'organisation PB-HAM de Langsa (Aceh)

national et régional, du bureau du Gouverneur et de la Commission nationale sur les droits humains. Des réunions ont également été organisées avec les ambassades pour les informer des activités de PBI et leur faire part de sa préoccupation quant aux violations des droits humains. Lorsque des menaces ont été proférées contre les organisations soutenues par PBI, le Projet a envoyé deux lettres exprimant son inquiétude à des réseaux internationaux de soutien, en prévision d'un déclenchement possible du Réseau d'alerte urgente de PBI.

Programme d'éducation à la paix

L'équipe de Jakarta apporte un soutien logistique à celle d'Aceh et l'aide à mettre en place le Programme d'éducation à la paix. PBI a organisé neuf ateliers de résolution de conflits, animés à la fois par ses volontaires et des formateurs locaux. Les ateliers ont accueilli 195 participants au Timor oriental, sur l'île de Flores (Bajawa, Ende, Larantuka), sur l'île de Lembata (Lewoleba) et dans la province d'Aceh (Sabang, Pulau Weh). Les activités de réseaux entre participants ont permis de forger des liens plus forts entre les ONG et une structure appelée la « chaîne de paix » est en cours d'élaboration. Les entretiens menés ensuite avec les participants aux ateliers ont montré qu'ils avaient beaucoup apprécié la méthodologie consistant à s'appuyer sur le savoir local et des méthodes de résolution de conflits adaptées à la culture du pays. En outre, nombre d'entre eux ont mis en pratique leurs nouvelles connaissances dans leurs propres activités et beaucoup sont devenus médiateurs dans leur région.

Publications

Le Projet publie une mise à jour bimensuelle diffusée auprès de 80 contacts du corps diplomatique et des ONG internationales en Indonésie, ainsi qu'aux Groupes nationaux de PBI. Cette publication permet de rendre compte aux réseaux de soutien de la situation politique et des activités des équipes du Projet Indonésie. Une autre publication mensuelle plus complète intitulée *Pa Khabar* (« Quelles sont les nouvelles ? ») fournit des analyses de la situation politique et relate les expériences des volontaires sur le terrain.

Projet Mexique

Contexte politique

Les élections présidentielles et fédérales de juillet 2000 avaient suscité l'espoir au sein des organisations de la société civile mexicaine. L'espoir d'une plus grande ouverture vers un processus démocratique et de la fin de l'impunité dont bénéficient une grande majorité des auteurs de violations des droits humains. Cependant, 18 mois plus tard, ces organisations sont sérieusement préoccupées par le manque d'engagement du gouvernement envers le processus de paix au Chiapas et sa passivité face à l'impunité et la corruption.

Une conférence consacrée aux défenseurs des droits humains d'Amérique latine s'est tenue au Mexique en juin 2001. Hina Jilani, la représentante spéciale des Nations unies chargée des défenseurs des droits de l'homme, y a exprimé son inquiétude devant la recrudescence des violations des droits humains résultant de la militarisation des gouvernements d'Amérique latine soutenus par les États-Unis. Les grandes préoccupations concernent l'utilisation de l'armée pour effectuer des tâches qui devraient incomber à la police et la nomination de personnel militaire dans les forces de police fédérales. En juillet 2001, le Rapporteur spécial des NU sur l'indépendance de la justice déclarait que dans 90 % des cas de violations des droits humains, les auteurs n'étaient jamais traduits devant les tribunaux. La situation s'est aggravée de manière significative après l'assassinat, le 19 octobre, de Digna Ochoa (militante mondialement connue) et les menaces de mort formulées à l'encontre d'autres défenseurs des droits humains. Digna Ochoa travaillait sur des dossiers impliquant l'armée dans des exactions commises contre des écologistes faisant campagne contre l'exploitation forestière dans l'État de Guerrero.

Objectifs

Soutenir les initiatives mexicaines en faveur du respect des droits humains et du droit humanitaire international ; soutenir les initiatives de résolution non-violente des conflits ; promouvoir la paix et la justice sociale.

Les équipes de PBI

Le Projet a débuté l'année 2001 avec une équipe de cinq volontaires basée dans la



Les volontaires de PBI accompagnent le militant mexicain Abel Barrera qui recueille des témoignages de violations des droits humains. Photo : Andrew Miller

capitale. En fin d'année, ils étaient neuf et un nouveau bureau a pu être ouvert dans l'État de Guerrero. Fin 2000, après plus de neuf mois de démarches juridiques, le Projet avait réussi à obtenir des visas de « non-immigrants » pour ses volontaires. Grâce à cela, il a pu consolider et développer ses activités, et les équipes ont pu commencer à assurer des accompagnements protecteurs. Les demandes ont fortement augmenté après l'assassinat de Digna Ochoa au mois d'octobre.

« [La présence de PBI] nous donne la force de dire ce que nous avons à dire. »

Wulfrano Ayala Ramirez, leader d'une communauté menacée de l'État de Guerrero

Accompagnement protecteur

Voici quelques exemples d'accompagnement assuré par les équipes :

- Commission pour les droits humains « La voz de los sin voz », « la voix des sans-voix »

À Mexico :

Centre des droits humains Miguel Agustín Pro Juárez (ProDH) : aide juridique, dénonciation des violations des droits humains, éducation, groupes de pression nationale et internationale.

RedTDT (réseau national d'organismes civils des droits humains) : regroupe 53 organisations dans le pays. Réseaux d'alerte urgente nationaux et internationaux, aide juridique, dénonciation des violations des droits humains, éducation, groupes de pression nationale et internationale.

K'inal Antzetik (Terre de femmes) : organisation de femmes engagées à Mexico et dans les États d'Oaxaca et de Guerrero, information et éducation à la santé.

LIMEDDH (Ligue mexicaine pour la défense des droits humains) : Mexico et État de Guerrero. Membre de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), aide juridique et dénonciation des violations des droits humains perpétrées contre les communautés autochtones.

Centre des droits humains Fray Francisco de Vitoria O.P. : soutien aux rescapés des menaces et violations des droits humains.

CENCOS (Centre national de communication sociale) : promotion de la liberté d'expression et de la presse.

Réseau de protection des journalistes et des médias : regroupe des journalistes de tout le pays. Dénonce les menaces et les violations des droits humains contre ses membres.

Dans l'État de Guerrero :

Centre des droits humains de la montagne Tlachinollan : documentation et dénonciation des violations des droits humains, aide juridique, information et éducation.

Commission pour les droits humains « La voz de los sin voz » (« la voix des sans-voix ») : aide juridique et dénonciation des violations des droits humains.

AFADEM (Association des familles de détenus-disparus et des victimes de violations des droits humains) : recherche et dénonciation des disparitions.

Organisations écologiques de la sierra de Petatlán et de Coyuca de Catalán : organisations paysannes de préservation des forêts de la région.

Réseau des droits humains d'Oaxaca : coordination des dénonciations de violations des droits humains. Réseaux d'alerte urgente.

(État de Guerrero). À Acapulco, l'équipe a accompagné des résidents de la Colonia Leonardo Rodríguez Alcaine-LRA menacés à cause de leur opposition au *cacique* (« chef ») de la région. L'accompagnement s'est traduit par une présence plusieurs fois par semaine, des visites informelles dans un camp de protestation et des rencontres régulières avec les organisations de défense des droits humains engagées sur ce dossier.

- Accompagnement d'une délégation d'enquête de ProDH à Xochistlahuaca (Guerrero).
- Accompagnement permanent du personnel de ProDH dans l'État de Guerrero et des membres du service juridique basé à Mexico (présence dans les bureaux et pendant les déplacements).
- Accompagnement d'Abel Barrera, directeur du Centre des droits humains de la montagne Tlachinollan, menacé depuis des années (Guerrero).
- Accompagnement de Ranferi Hernández pendant ses déplacements dans l'État de Guerrero. Ancien leader de l'organisation OCSA, il est rentré en juillet 2001 d'un exil de quatre ans en France.

ONG mexicaines accompagnées par le Projet La présence de PBI permet d'ouvrir un espace politique pour que les ONG mexicaines puissent



Les volontaires du Projet Mexique et Hina Jilani, représentante spéciale des Nations unies chargée des défenseurs des droits de l'homme. Mme Jilani a fait l'éloge du travail de PBI dans un rapport au Secrétaire général (avril 2002). Photo : PBI

mener à bien leurs activités. Les bénéficiaires de l'accompagnement ne sont donc pas seulement les membres des organisations, mais toutes les personnes et communautés victimes de violations des droits humains et dont ces organismes s'occupent.

Relations publiques

En complément de l'accompagnement protecteur, l'un des rôles essentiels de la présence de PBI dans le pays est d'assurer aux défenseurs des droits humains un espace

politique. Dans ce but, les équipes ont participé à près de 200 réunions avec des ONG nationales et 7 avec des ONG internationales et des institutions des Nations unies. En outre, des rencontres ont eu lieu avec les forces de police et de sécurité, les autorités gouvernementales, les commissions d'État et fédérales sur les droits humains, le corps législatif et les ambassades. L'équipe a d'ailleurs pu présenter les activités de PBI au corps diplomatique de nombreux pays en poste à Mexico grâce à une rencontre organisée par l'ambassade de Suisse.

Infrastructures du Projet

En avril, le Bureau du Projet a été transféré de Washington à Bruxelles. Il a mené des activités de relations publiques, de collecte de fonds et de pression auprès des institutions et du Parlement européens, en partenariat avec le Bureau européen de PBI. En outre, le Projet a travaillé avec les Groupes nationaux européens de PBI pour assurer l'efficacité des contacts établis avec les ministères des Affaires étrangères des États membres de l'UE, mais aussi avec Amnesty International, tant au niveau national qu'international. Le renforcement de la capacité du Projet Mexique à mener des actions de relations publiques en Amérique du Nord, et en particulier à Washington, est l'un des points forts de l'année 2001.

Étude de projet au Guatemala

En 1999, une évaluation avait conclu qu'un espace politique suffisant avait été ouvert pour permettre aux ONG guatémaltèques de mener leurs activités sans le soutien d'une présence internationale dans le pays, d'où la clôture du Projet Guatemala. Toutefois, un groupe d'anciens volontaires de PBI a continué à entretenir des relations avec les organisations qu'ils avaient accompagnées et à surveiller la situation politique. Avec le retour au pouvoir de certains des auteurs des atrocités commises dans les années 80, l'optimisme qui avait suivi pendant quelques années la signature des accords de paix s'est transformé en sérieuse inquiétude. La situation des droits humains s'est détériorée et des exactions ont

été commises à l'encontre de communautés engagées dans des actions juridiques contre les auteurs présumés de ces atrocités. En réponse à des pétitions d'ONG guatémaltèques réclamant son soutien, PBI a envoyé une délégation dans le pays en juillet-août 2001 pour faire le point sur la situation politique et le rôle que notre organisation pourrait éventuellement jouer dans ce nouveau contexte. Suite aux conclusions du rapport de la délégation, le Conseil international de PBI a décidé que le Comité d'étude du Projet Guatemala devait collaborer avec d'autres ONG internationales pour répondre aux demandes des organisations guatémaltèques.

Service international pour la paix (SIPAZ)

En 2001, PBI a continué à participer au SIPAZ, un groupement de 48 organisations qui assure une présence internationale au Chiapas (Mexique). Le SIPAZ travaille avec les organisations locales à la diminution des violences et des violations des droits humains, ainsi qu'au soutien des initiatives locales pour la paix. Le SIPAZ entretient des contacts avec toutes les parties en présence, afin de favoriser l'ouverture du dialogue. Il diffuse des informations, coordonne les délégations d'Amérique du Nord et organise des ateliers d'éducation à la paix. PBI est représentée à son Comité de coordination. En outre, les Groupes nationaux de PBI recrutent des volontaires et diffusent des informations relatives aux activités du SIPAZ.

Groupes nationaux, Bureau européen et Bureau international de PBI

L'engagement des équipes de PBI sur le terrain est le reflet de l'intérêt de la communauté internationale pour les droits humains et la résolution non-violente des conflits. L'efficacité de la protection que ces équipes apportent aux populations et militants locaux menacés repose sur le soutien international généré par les représentants des Projets en Europe et en Amérique du Nord, les Bureaux européen et international, et les 16 Groupes nationaux. Pour cela, les organes de PBI procèdent de plusieurs manières : sensibilisation du grand public à l'importance du respect des droits humains et aux activités de PBI ; activités de réseaux avec d'autres organisations de défense de la paix et des droits humains ; recrutement et formation de volontaires ; collecte de fonds ; mise en place et déclenchement de Réseaux de soutien aux Projets.

Les Réseaux de soutien aux Projets sont déclenchés pour faire pression sur les autorités politiques ou militaires de ces pays et faire comprendre aux auteurs potentiels de violations des droits humains que leurs actes auront des conséquences.

Nouveaux Groupes nationaux

Jusqu'en 2000, tous les Groupes nationaux de PBI étaient basés en Europe, Amérique du Nord, Australie et Nouvelle-Zélande. L'année 2001 a vu la création des premiers Groupes en dehors de ces régions du monde. Un Groupe national a notamment été établi en Inde et un Groupe associé en Tunisie. La Conférence internationale de PBI et la détérioration de la situation des droits humains dans le monde ont accru l'intérêt du grand public pour leur défense et la résolution non-violente des conflits. Le Bureau international reçoit de nombreuses demandes de renseignements de personnes désireuses de soutenir PBI, ce qui témoigne de cet intérêt croissant. Le Bureau international travaille actuellement avec des Groupes nationaux en cours de création en Europe de l'Est, en Afrique et en Asie.

Recrutement et formation des volontaires

La plupart des Groupes nationaux organisent des formations d'introduction à PBI. Celles-ci sont conçues pour recruter des volontaires pour les

activités des Groupes et leur fournir une formation avant qu'ils se joignent à un Projet sur le terrain.

PBI Royaume-Uni, par exemple, a organisé deux week-ends de formation qui ont rencontré un grand succès. Ils ont réuni 30 personnes qui ont ainsi pu découvrir les bases de la défense des droits humains, de la résolution non-violente des conflits et des activités de PBI. De son côté, PBI Canada a organisé un week-end sur les méthodes pratiques de non-violence, la première journée étant consacrée au concept de non-violence et la seconde se concentrant plus particulièrement sur les activités de PBI. Le Bureau européen a animé une série d'ateliers pour les Groupes nationaux sur la formation des volontaires, les aspects juridiques et les relations publiques. En outre, trois séances de formation ont été consacrées à l'observation internationale. D'autres Groupes nationaux tels que le Luxembourg et le Canada ont organisé conjointement avec les Projets de PBI des formations de 12 jours consacrées spécifiquement aux activités des Projets.

Relations publiques et sensibilisation

Tous les Groupes nationaux mènent d'importantes activités de sensibilisation, de relations publiques et de réseaux afin de mieux faire connaître l'expérience pratique de PBI dans les domaines de la défense de la paix et des droits humains. Ces activités peuvent prendre différentes formes : tournées de conférences des volontaires de retour des Projets ; en partenariat avec d'autres organisations, coordination de conférences de militants des droits humains accompagnés par PBI ; présence à des conférences et forums nationaux et internationaux ; stands PBI à des événements importants ; réseaux avec d'autres ONG (en particulier Amnesty International) ; apport de l'expérience et de l'optique de PBI lors de la création de services de paix civils. À noter tout particulièrement en 2001 la production par PBI Allemagne d'un petit film promotionnel diffusé dans les cinémas. En Suisse, le référendum national sur la création d'un service de paix civil a permis d'accroître la notoriété de PBI Suisse, malgré l'échec de la proposition. Le Groupe national helvète a fréquemment été cité en exemple pour ses interventions civiles non-violentes dans les régions en conflit.

Recherche de fonds

Les Groupes nationaux et le Bureau européen collectent des fonds pour les Projets, mais aussi pour financer leurs propres infrastructures et activités. Les fonds proviennent de nombreuses sources, dont les autorités locales et les gouvernements, l'Union européenne, d'autres ONG, des organismes religieux, des particuliers et des événements organisés spécialement pour les collectes. PBI Royaume-Uni a fait preuve d'originalité en organisant un saut en parachute sponsorisé qui a permis d'obtenir environ 3 000 \$US. « J'ai étanché ma soif d'aventure, d'autres volontaires ont accompli quelque chose qu'ils n'avaient jamais osé faire et PBI a collecté ces 3 000 \$US, qui sont les bienvenus ! » Un volontaire de PBI Royaume-Uni

L'engagement des équipes de PBI sur le terrain est le reflet de l'intérêt de la communauté internationale pour les droits humains et la résolution non-violente des conflits.

Réseaux de soutien aux Projets

Les Groupes nationaux et le Bureau européen de PBI travaillent en partenariat avec les représentants européens et nord-américains des Projets pour créer et entretenir des réseaux. Ceux-ci se composent d'organismes gouvernementaux et intergouvernementaux, d'ONG nationales et internationales, et de personnalités influentes qui peuvent intervenir auprès du gouvernement des pays où PBI mène ses Projets. Les Réseaux de soutien aux Projets sont déclenchés pour faire pression sur les autorités politiques ou militaires de ces pays et faire comprendre aux auteurs potentiels de violations des droits humains que leurs actes auront des conséquences. Le déclenchement des réseaux est également un soutien moral pour les organisations qui bénéficient de l'accompagnement protecteur de PBI. Voir en pages 6-7 les exemples de déclenchements du Réseau de soutien au Projet Colombie.

La plupart des Groupes nationaux disposent également d'un Réseau d'alerte urgente. Il s'agit d'une structure plus vaste, rassemblant des militants qui envoient des messages aux autorités des pays où les Projets de PBI sont engagés pour faire pression et ainsi soutenir les personnes menacées. PBI évalue actuellement l'efficacité de ce mécanisme, que certains



12 volontaires de PBI Royaume-Uni réalisent un saut en parachute sponsorisé qui leur permet de collecter 3 000 \$US pour les activités de PBI.
Photo : Joanna Grundy

Groupes ont continué à utiliser en complément aux Réseaux de soutien.

Célébrations du 20^e anniversaire de PBI dans les Groupes nationaux

Amnesty International fêtait ses 40 ans en 2001. Certains Groupes nationaux de PBI et sections d'Amnesty en ont profité pour célébrer ensemble leur anniversaire. En Allemagne par exemple, les deux groupes ont loué un tramway pour la journée et ont parcouru Fribourg en invitant la population à célébrer les droits humains. Deux saxophonistes ont mis de l'animation au départ du tramway, tandis qu'à l'intérieur les passagers se voyaient offrir des boissons et des gâteaux, le tout en musique. Une célèbre équipe de basket féminine était même là pour signer des autographes. Des documents promotionnels de PBI et d'Amnesty International ont été distribués. Une tombola a été organisée pour collecter des fonds pour les deux organisations et le gagnant du gros lot a remporté un vol en ballon dirigeable.

Les célébrations organisées par PBI Canada à Toronto ont réuni d'anciens, actuels et – nous l'espérons ! – futurs volontaires de PBI. Une réception de 20^e anniversaire a également été donnée le 3 octobre, jour de l'anniversaire de Gandhi, au Parlement de Winnipeg par le Ministre des transports et des services gouvernementaux de la province de Manitoba.

Les Groupes nationaux d'Espagne, du Royaume-Uni et d'Allemagne ont publié des bulletins spéciaux consacrés au 20^e anniversaire de PBI et monté des expositions photos illustrant les principes de l'organisation et les activités de ses Projets et Groupes nationaux.

Publications de PBI

Livres

■ *Unarmed Bodyguards: International Accompaniment for the Protection of Human Rights* de Liam Mahony et Luis Enrique Eguren. Le livre associe une analyse théorique de l'effet de dissuasion de l'accompagnement protecteur sur les violations des droits humains, à la description de la mise en pratique de ce modèle par PBI au Sri Lanka et au Guatemala.

Publié en anglais par Kumarian Press.

Pour en savoir plus, contactez PBI États-Unis (courriel : info@pbiusa.org).

■ *Expériences non-violentes en Haïti*, édité par Marc Allenbach, Gilles Danroc et Jürgen Störk. Publié par Karthala – PBI. Cet ouvrage relate les activités du Projet Haïti de PBI (1995-2000) et sa coopération avec les organisations haïtiennes pour la promotion de la résolution non-violente des conflits dans le contexte national.

Pour en savoir plus, contactez PBI Suisse (courriel : pbich@bluewin.ch).

Publications des Projets

Projet Colombie

■ *Paquete de información quincenal (PIQ)* est un bimensuel consacré aux droits humains. Il rassemble des articles parus dans les médias colombiens et fait le point sur le travail de l'équipe de PBI dans le pays. Disponible en espagnol.

■ *Focos de interés* est publié tous les mois. Il aborde à chaque fois des régions ou des thèmes spécifiques. Disponible en espagnol.

■ *Informes narrativos* fournit tous les six mois un rapport détaillé sur les activités du Projet. Disponible en espagnol et en anglais.

Pour en savoir plus, contactez le Projet (courriel : pbicolombia@pbicolombia.org) ou consultez www.peacebrigades.org/colombia.

Projet Indonésie

■ *Pa Khabar* (« Quelles sont les nouvelles ? ») est un mensuel qui propose des articles sur la situation politique et le travail des équipes de PBI. Disponible en anglais.

■ Mise à jour bimensuelle du Projet sur la situation politique et les activités des équipes. Disponible en anglais.

Pour en savoir plus, contactez le Bureau international (courriel : pbio@mb.sympatico.ca) ou consultez www.peacebrigades.org/indonesia.

Projet Mexique

■ Le Projet publie un bulletin trimestriel consacré à la situation politique et à ses activités. Disponible en espagnol et en anglais.

■ *Paquete de informaciones quincenales* présente tous les 15 jours un résumé de l'actualité des droits humains et les activités des équipes.

Pour en savoir plus, contactez le Projet (courriel : pbimep@skynet.be) ou consultez www.peacebrigades.org/mexico.

Publications des Groupes nationaux

Les Groupes nationaux suivants publient régulièrement des bulletins d'informations sur la situation dans les pays où les Projets sont déployés, les équipes et les activités de PBI : Allemagne, Australie, Canada, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse. Voir coordonnées en dernière page.

Site Internet de PBI

La qualité et l'envergure du site de PBI ont été considérablement améliorées en 2001.

Il présente désormais une vue d'ensemble des principes et missions de l'organisation, ainsi que des sections consacrées plus particulièrement aux Groupes nationaux et aux Projets. Rendez-vous sur www.peacebrigades.org.

Brigades de paix internationales

Rapport financier 2001

Provenance des fonds

	\$US
Subventions/donations aux Groupes nationaux de PBI	
PBI Allemagne	273 723
PBI Aotearoa/Nouvelle-Zélande	594
PBI Belgique	2 847
PBI Canada	57 719
PBI Espagne	110 473
PBI États-Unis	81 718
PBI Italie	29 207
PBI Pays-Bas	9 201
PBI Royaume-Uni	13 623
PBI Suède	25 186
PBI Suisse	120 583
Autres ressources (accordées directement aux Projets)	
Ambassade du Canada	31 435
Ambassade des Pays-Bas	80 000
Ambassade de Nouvelle-Zélande	50 001
Hilton Foundation (donation totale 50 000 \$US)	24 500
Diakonisches Werk	60 259
Amnesty International	8 334
Christian Aid	74 761
Ministère belge des Affaires étrangères (DGCI)	108 416
Trocaire	23 772
I I - I I - I I (NCOS)	18 500
MIVA	8 938
Diakonia action œcuménique suédoise	54 764
Oxfam	10 006
PCS/HEKS/DIA	43 624
Scottish Catholic Int. Aid Fund	16 210
Apple Tree Fund	2 714
CMC	60 000
Misereor	65 125
Canadian Catholic Org. for Development & Peace	15 389
Loewen Family Foundation	3 144
UNC Global Ministries	7 928
Walla Walla Friends Meeting	1 000
DFAIT	5 658
FINNIDA	64 392
Prix Martin Ennals	11 261
Interpares	5 660
Gouvernement allemand/BMZ	22 889
Catholic Fund for Overseas Dvpt (CAFOD)	15 000
CMC/Solidaridad	17 132
Canadian International Dvpt Agency	46 899
Gouvernement local de Pampelune	20 706
France Libertés	7 000
Donald Browne and Lesia Peet	31
Revenus de la Conférence 2001 de PBI	61 538
Autres ressources	7 530
TOTAL	1 779 390

Utilisation des fonds

	\$US 2001	\$US 2000
Colombie	1 064 422	865 704
Haïti	19 118	82 153
Indonésie	266 973	139 012
Mexique	170 280	149 659
Secrétariat international	138 773	103 462
Conférence 2001 (net)	61 538	0
Autres	0	1 515
Frais de change	33 028	28 225
Transfert vers les/(venant des) réserves	25 258	67 276
TOTAL	1 779 390	1 437 006

Bilan au 31 décembre 2001

	\$US 2001	\$US 2000
Immobilisations (nettes)	27 550	33 873
Actif circulant	583 507	601 029
Dettes à court terme	(93 339)	(142 142)
Actif net	517 718	492 760
Soit :		
Solde du fonds au 1er janvier	492 460	425 484
Excédent/(déficit) sur l'année	25 258	67 276
Solde du fonds au 31 déc.	517 718	492 760

La comptabilité complète de PBI et des Projets peut être obtenue auprès du Bureau international de PBI, Unit 5, 89-93 Fonthill Road, Londres N4 3HT (Royaume-Uni) ou sur le site Internet www.peacebrigades.org.

La comptabilité des Groupes nationaux de PBI n'est pas présentée ci-dessus.

Pour tout renseignement, veuillez les contacter directement (voir coordonnées en page 16).

Un grand merci ! PBI tient à remercier celles et ceux qui ont apporté leur soutien à l'organisation tout au long de cette année, en offrant leur temps, leur énergie ou leur contribution financière.

Organisations :

Action des Chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT Suisse), ADVENIAT, Aktionsgemeinschaft Dienste für den Frieden, Programme d'Amnesty International pour les défenseurs des droits humains, Amnesty International (Suisse), Apple Tree Fund, Ausschuß für Entwicklungsbezogene Bildung und Publizistik/EED, Auswärtiges Amt der Bundesrepublik Deutschland, Ayuntamiento de Camargo, Ayuntamiento de Iruña-Pamplona, Ayuntamiento de Santander, AW 60 Charitable Trust, Ayuntamiento de Valladolid, Ayuntamiento de Vitoria-Gasteiz, Basel State Commission for Development Aid, Basilian Fathers of Toronto, Bernisches HEKS-Komitee (OeME), Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung, Canadian Auto Workers, Canadian Catholic Organisation for Development and Peace, ambassade du Canada (Indonésie), Canadian International Development Agency (CIDA), Catholic Fund for Overseas Development (CAFOD), Église catholique (ville de Bâle), Église catholique (ville de Berne), Chace Fund, Christian Aid, ville de Lausanne, CMC, CMC/Solidaridad, Compton Foundation, Conrad N. Hilton Foundation, Deutsche Stiftung Friedensforschung, DFAIT, Diakonia Action œcuménique suédoise, Diakonisches Werk Referat Menschenrechte, Direction générale de la coopération internationale (Belgique), Dominican Sisters of Springfield, Office humanitaire de la Commission européenne (ECHO), Eine-Welt-Laden Rissen, EUROPEAID (Commission européenne), Église évangélique d'Oberrieden, Église évangélique de St-Gall, Église évangélique de Wallisellen, Evangelische Kirche in Hessen-Nassau, Evangelische Kirche von Westfalen, Evangelische Kirche im Rheinland, Evangelische Landeskirche in Baden, Evangelisch-Synodalverband Bern-Jura, Evangelisch-reformte Landeskirche Zurich, FINNIDA, Fons Mallorqui, Fondation France Libertés, ministère allemand des Affaires étrangères, gouvernement régional de Cantabrie, gouvernement de Navarre, gouvernement du canton de Frauenfeld, gouvernement du canton de St-Gall, HEKS (Zurich), Interpares, Katholischer Fonds Eine-Welt-Kooperation, Loewen Family Foundation, prix Martin Ennals, John Merck Fund, Miserior, MIVA, ambassade des Pays-Bas (Indonésie), Network Foundation, ambassade de Nouvelle-Zélande (Indonésie), Norddeutsche Stiftung für Umwelt und Entwicklung, OeME St-Gall, Ökumenischer Initiativkreis Eine Welt, Ökumenischer Rat der Kirchen, Oxfam, PCS/HEKS/DIA, Peacefund Canada, Polden Puckham Charitable Trust, E & R Rausing Foundation, Samuel Rogers Memorial Trust, SCIAF, Stiftung UMWERTEILEN, Simons Foundation, W F Southall Trust, ministère suisse des Affaires étrangères, Tides Foundation, Trocaire, Unbeschuhete Karmeliten, UNC Global Ministries, Fondation Veillon, ville de Renens, Walla Walla Friends Meeting, Westcroft Trust, I.I.I.I.I. (NCOS).

Particuliers :

Don anonyme, James Adamson, Lyn Adamson, Patricia Beetle, Sylvie Bridel, Mary Ann et John Brock, Delight Dodyk, Hans Eugster-Reinhardt, Heike Kammer, Joseph Levinger, Helen Lindsay, Ruth Helen Mandel, Bill et Rosemarie McMechan, Erika Meier, Peg Morton, Andreas Riekeberg, Estner Dora Rutz, Hans-Dieter Schneider, Folke Schürmann, Christiane Schwarz, Hans et Marian Sinn, Carolyn Sperry, Jürgen Störk, Nick Sturge, Edward Vinson, Heinke Wendt, Auguste Weidemann, Barbara Zeller.

Groupes nationaux

PBI Allemagne

Hohenesch 72,
22765 Hambourg, Allemagne
Tél. : +49/40-380-69-03
Fax : +49/40-386-94-17
Courriel : pbiger@shalom.life.de

PBI Aotearoa/Nouvelle-Zélande

PO Box 7268, Wanganui,
Aotearoa/Nouvelle-Zélande
Tél. : +64/6-345-06-34
Fax : +64/6-348-58-08
Courriel : pbiet@clear.net.nz

PBI Australie

P.O. Box 186, Northbridge,
WA 6865, Australie
Tél. : +61/8-9227-78-80/78-89
Courriel : pbi.australia@bigpond.com

PBI Belgique

Korte Leemstraat 23,
B-2018 Antwerp, Belgique
Tél. : +32/2-511-14-98
Courriel : pbibe@mail.beon.be

PBI Canada

427 Bloor Street West, Suite 201,
Toronto M5S 1X7, Ontario, Canada
Tél. : +1/416-324-97-37
Fax : +1/416-324-97-57
Courriel : pbicant@web.ca

PBI Espagne

Apdo de correos 797,
28080 Madrid, Espagne
Tél. : +34/912-25-02-02
Courriel : pbiee@pangea.org ou
pbispain@jet.es

PBI États-Unis

428 8th St. S.E., 2nd Floor,
Washington DC 20003, États-Unis
Tél. : +1/202-544-37-65
Fax : +1/202-544-37-66
Courriel : info@pbiousa.org

PBI France

114 rue de Vaugirard,
75006 Paris, France
Tél. : +33/6-74-45-71-25
Courriel : hi_tran@hotmail.com

PBI Inde

Navjeevana Kendram,
Chalakkal, Marambilly PO,
Aluva, Ernakulam DT,
Kerala 683107, Inde
Tél. : +91/113-23-74
Courriel : jacobkerala@rediffmail.com

PBI Italie

Corso Regina Margherita 216,
10144 Turin, Italie
Tél./Fax : +39/01-14-37-31-68
Courriel : pbi.to@inrete.it

PBI Luxembourg

B.P. 2337,
L-1023, Luxembourg
Tél. : +352/26-29-60-01
Courriel : pbilux@yahoo.com

PBI Norvège

Solidaritetshuset, Osterhausgata 27,
0183 Oslo, Norvège
Tél. : +47/22-39-69-09
Fax : +47/22-98-93-01
Courriel : info@pbi.no

PBI Pays-Bas

Korte Breestraat 30,
3311 ND Dordrecht, Pays-Bas
Tél. : +31/786-31-89-69
Courriel : icpbi.nl@antenna.nl

PBI Royaume-Uni

1b Waterlow Road,
Londres N19 5NJ, Royaume-Uni
Tél. : +44/207-281-53-70
Courriel : pbiuk@gn.apc.org

PBI Suède

Blomstigen 10,
S-424 37 Angered, Suède
Tél. : +46/313-30-75-09
Courriel : info@pbi.nu

PBI Suisse

22 route des Arsenaux, CP 245,
CH-1705 Fribourg, Suisse
Tél./Fax : +41/26-422-25-90
Courriel : pbich@bluewin.ch

Groupes associés

PBI Autriche

Schutzenstrasse 46g,
A-6020 Innsbruck, Autriche
Tél. : +43/512-26-65-33
Courriel : Markus.Rieglerhofer@datakom.at

PBI Tunisie

12 rue Ksour Essaf,
2080 Ariana, Tunisie
Courriel : fathi_zabaar@hotmail.com

Bureaux des Projets

PROJET COLOMBIE

1a Waterlow Road,
Londres N19 5NJ, Royaume-Uni
Tél./Fax : +44/207-272-44-48
Courriel : pbicolombia@pbicolombia.org

PROJET INDONÉSIE

Box 9, 33 Boundary Trail,
Clearwater, Manitoba R0K 0M0, Canada
Tél. : +1/204-873-25-63
Fax : +1/775-242-52-40
Courriel : pbiip@mb.sympatico.ca

PROJET MEXIQUE

38 rue Saint-Christophe,
B-1000 Bruxelles, Belgique
Tél. : +32/2-503-59-45
Fax : +32/2-503-59-45
Courriel : pbimep@skynet.be

SIPAZ

Box 2415, Santa Cruz,
Californie CA 95063, États-Unis
Tél./Fax : +1/831-425-12-57
Courriel : admin@sipaz.org

Bureau européen de PBI

38 rue Saint-Christophe,
B-1000 Bruxelles, Belgique
Tél. : +32/2-511-14-98
Courriel : pbibeo@wanadoo.be



Bureau international de PBI : Unit 5, 89-93 Fonthill Road, Londres N4 3HT, Royaume-Uni
Tél. : +44/207-561-91-41 Fax : +44/207-281-31-81 Courriel : info@peacebrigades.org
PBI en français sur Internet : www.peacebrigades.org